

RCS : BRIVE LA GAILLARDE

Code greffe : 1901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00270

Numéro SIREN : 752 392 811

Nom ou dénomination : SARL 2 OLIVEIRA

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2018 sous le numéro de dépôt 764

SA - @COM.EXPERTISE,CENTRE-S.E.C.
RUE ERNEST COMTE
ZI LA MARQUISIE
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Nos références : VBE

BRIVE, le 12 Avril 2018

Certificat de dépôt des comptes annuels

Numéro d'identification : 752 392 811
Numéro de gestion : 2012 B 00270
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Dénomination : SARL 2 OLIVEIRA
Adresse : la Galive
Zone Artisanale
19600 ST PANTALEON DE LARCHE

Nous soussigné, Greffier du Tribunal de Commerce de BRIVE, certifions avoir reçu en dépôt les comptes annuels de la société susvisée :

Numéro du dépôt : 764
Date du dépôt : 12/04/2018
Exercice clôturé le : 30/09/2017
Type de comptes : Comptes sociaux

Le présent dépôt donnera lieu à l'insertion d'un avis au B.O.D.A.C.C.

Le Greffier,

Etats fiscaux

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2 OLIVEIRA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>ZONE ARTISANALE - LA GALIVE 19600 SAINT PANTALEON DE LARCHÉ</u>												
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>7</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td>1</td><td>1</td></tr></table>				7	5	2	3	9	2	8	1	1
7	5	2	3	9	2	8	1	1				
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2	Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2					
1	2											
1	2											
		Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>9</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>		3	0	0	9	2	0	1	7	
3	0	0	9	2	0	1	7					
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012									
	Fonds commercial *											
	Autres *	014	016									
	Immobilisations corporelles *	028	030	12 558								
Immobilisations financières * (1)	040	042	2 400									
Total I (5)		044	048	14 958								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS											
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	8 267								
	Marchandises *	060	062	29 783								
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066									
	Créances (2)			10 417								
	Clients et comptes rattachés *	068	070									
	Autres * (3)	072	074	9 922								
	Valeurs mobilières de placement	080	082									
Disponibilités	084	086	64 863									
Charges constatées d'avance *	092	094	7 238									
Total II		096	098	130 490								
Total général (I+II)		110	112	145 448								
PASSIF				Exercice N 1								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	3 000								
	Écarts de réévaluation		124									
	Réserve légale		126	300								
	Réserves réglementées *		130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	23 274								
	Report à nouveau		134									
	Résultat de l'exercice		136	5 604								
	Provisions réglementées		140									
	Total I			142	32 178							
	Total II			154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	54 112								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	12 416								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	36 944								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	9 798								
	680		172									
Produits constatés d'avance		174										
Total III			176	113 270								
Total général (I + II + III)			180	145 448								
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Copie certifiée conforme

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL 2 OLIVEIRA		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		3 01 0 912 0 1 7 1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	238 555	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	214		
				215		
		Services *	217	54 272		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230	12	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	292 838	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	143 688	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	2 947	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	2 092	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : 7 344 - immobilier :)		242	64 686	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 783)		244	1 533	
	Rémunérations du personnel *			250	47 384	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	17 315	
	Dotations aux amortissements *			254	5 158	
	Dotations aux provisions			256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)		262	19		
Total des charges d'exploitation (II)				264	284 822	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 016	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	1 763	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 ; dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D) 348)		300			
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306	650		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	5 604	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	5 604	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	650	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	1 075	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990		
	ZPA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	2 993	
Dont divers			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	4 336
				Déficit col. 2		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables * (0) dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	4 336
				Déficit col. 2		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 145 448,11 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 603,82 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/11/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

En l'absence d'inscription d'un fonds commercial à l'actif, les changements introduits par le règlement ANC n°2015-06 n'ont pas eu d'effet sur les comptes de cet exercice.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE

Montant du CICE sollicité

Au titre de l'année civile 2016, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 1607 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Exercice clos en cours d'année

Pour l'exercice clos le 30/09/2017, dont la période diffère de l'année civile, le CICE est calculé et comptabilisé en fonction des rémunérations éligibles pour la même période. Son montant s'élève à 1386 €.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 294 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2015, d'un montant de 484 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 30/09/2017, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	100%
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 37 882 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	35 482			35 482
Immobilisations financières	2 400			2 400
TOTAL	37 882			37 882

Amortissements et dépréciations d'actif = 22 924 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	17 766	5 158		22 924
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	17 766	5 158		22 924

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Materiel d'exploitation	5 000	4 642	358	5 ans
Agencements locaux	12 371	7 222	5 150	7 ans
Agenc. magasin expo	16 936	9 886	7 050	7 ans
Mob. mat bureau info	1 174	1 174	0	3 ans
TOTAL	35 482	22 924	12 558	

Etat des créances = 29 977 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 400		
Actif circulant & charges d'avance	27 577	27 577	
TOTAL	29 977	27 577	

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 386 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 386
Disponibilités	
TOTAL	1 386

Charges constatées d'avance = 7 238 €uros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 3 000 Euros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	30	100,00	3 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	30	100,00	3 000

Etat des dettes = 100 854 Euros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	54 112	12 456	41 656	
Dettes financières diverses	680	680		
Fournisseurs	36 944	36 944		
Dettes fiscales & sociales	9 118	9 118		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	100 854	59 198	41 656	

Charges à payer par postes du bilan = 5 765 Euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	116
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 292
Dettes fiscales & sociales	3 357
Autres dettes	
TOTAL	5 765

Annexe aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Information sur le compte de résultat

Le détail des postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figure au chapitre « compte de résultat détaillé » des états financiers complets. On pourra s'y reporter pour obtenir une information plus détaillée.

Effectif et engagements au titre des indemnités de départ à la retraite

L'effectif de l'entreprise étant inférieur à 10 salariés, l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite à verser aux salariés, jugé non significatif, n'a pas été calculé.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 386 €uros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Etat produits a recevoir(448700)</i>	1 386
TOTAL	1 386

Charges constatées d'avance = 7 238 €uros

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatees d'avance(486000)</i>	7 238
TOTAL	7 238

Charges à payer = 5 765 €uros

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Int courus/emprunts bancaires(168840)</i>	116
TOTAL	116

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Four factures non parvenues(408100)</i>	2 292
TOTAL	2 292

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Provision congés payés(428300)</i>	2 076
<i>Charges patronales sur congés payés(438200)</i>	457
<i>Etat charges a payer(448600)</i>	824
TOTAL	3 357

SARL 2 OLIVEIRA
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : ZONE ARTISANALE LA GALIVE
19600 ST PANTALEON DE LARCHE
752 392 811 RCS BRIVE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 5 603,82 euros en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/03/2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

